



Quelque chose dans l'air... ?

Brasser de l'air en CHSCT ? En ce mardi 20 septembre, les discussions ont été plus que concrètes, concernant le bâtiment 3701.

3701 : en été, une étuve ?

D'abord, l'étude des différents Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST, ex Registres Hygiène et Sécurité – RHS) a été l'occasion de faire état de l'harassement (le mot n'est pas exagéré) de nos collègues du 3701. Un harassement général, depuis les bureaux principaux Nord et Sud (BPN et BPS) jusqu'à la Recette Régionale (RR), en passant par le Service de Contrôle Ex-Post (SCEP). Car ainsi que le notaient les collègues, il faisait *jusqu'à 31°* dans les bureaux...

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation :

D'abord, depuis le **déménagement** des services en provenance du 3609, le nombre de personnes respirant dans le bâtiment est plus élevé (mais ça les collègues n'y sont et... n'y peuvent rien !).

Ensuite, ils eurent cet été à souffrir à la fois de la **canicule** ET de la **panne** du système de ventilation (en langage technique CTA : pour *Centrale de Traitement de l'Air*, par ventilation d'eau glacée projetée en amont).

Et, pour ne pas arranger les choses, les **sociétés « référentes » se renvoient la balle :**

→ Aéroports De Paris (ADP) certifiant que le circuit d'eau fonctionne, et que le problème vient de la ventilation.

→ la société (dont on taira le nom...) chargée de la ventilation certifiant le contraire...

Le PLI ? *A priori* il prend le (bon) pli...

Se déplaçant régulièrement sur site, prenant la mesure de la situation (...et de l'incurie de certains acteurs ?!), le Pôle Logistique et Immobilier (PLI) a donc également profité de la réunion du CHSCT pour demander une contribution financière de ce dernier à un audit. Audit déjà lancé au vu de l'urgence à apporter des solutions. **SOLIDAIRES se réjouit de cette décision du PLI de faire procéder à un audit** (mais regrette de n'avoir pas été réuni là-dessus plus tôt et d'avoir pu choisir qui allait intervenir...).

Depuis la participation de notre section au CHSCT 93 voilà plus de 6 ans, nous n'avons de cesse de réclamer des « ouvrants », c'est-à-dire de permettre **l'ouverture des fenêtres**, *a minima* une par bureau (gageons que le bureau d'étude sélectionné nous entende...) :

D'abord, techniquement et financièrement c'est possible :

→ « Fragilisation » du bâtiment ? Il s'agit de remplacer *une vitre* par *une fenêtre*, c'est-à-dire par *une vitre ET son encadrement*.

→ Ampleur du coût des ouvrants ? La maintenance de l'actuelle CTA coûte plus que quelques milliers d'euros à l'année d'usage ! Et la changer intégralement coûterait plusieurs centaines de milliers d'euros !

Ensuite l'Administration des Douanes s'étant approprié durablement le bâtiment (désamiantage et remise en état du 2^{ème} étage, accueil de l'UIP-PNR, emménagement des services provenant du 3609, mise en place d'un ascenseur), il serait **logique d'achever la réhabilitation du bâtiment**. Pour les conditions de travail des personnels.

Et pour l'image de l'Administration des Douanes vis-à-vis de ses « invités du 2^{ème} » et autres usagers...

Le jeudi 22 septembre 2016

**La proposition de dépense soumise au CHSCT de Seine-Saint-Denis
(co-financement DI / CHSCT : 4920 € à la charge de la DI et 9720 € à la charge du CHSCT 93)
acceptée à l'unanimité des syndicats représentatifs : SOLIDAIRES – CGT – FO – CFDT**



COMITE HYGIENE ET SECURITE DEPARTEMENTAL
INTERDIRECTIONNEL DE LA SEINE SAINT DENIS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
13 ESPLANADE JEAN MOULIN
93009 BOBIGNY CEDEX

Roissy CDG, le 02/09/2016



☐ : 01 [redacted]
☐ : 01 [redacted]
☐ : [redacted]@ [redacted].gouv.fr

CHSCT /2016

Proposition de dépense

Objet : Audit des matériels et des dysfonctionnements des installations de diffusion de chauffage et de froid

I .Direction
DOUANES de Roissy

II .Immeuble :

Bâtiments 3701, bâtiment domanial abritant les services de la DR fret.

III . Nature de la dépense

Cet audit climatique a pour objet d'évaluer l'état des différents matériels et leurs fonctionnements, au regard des besoins. Les équipements de chauffages du bâtiment 3701 sont vétustes, et la CTA n'apporte pas le confort nécessaire aux agents (ventilation trop faible...). Les contraintes sont liées au fait qu'il n'y a aucune fenêtre qui s'ouvre dans le bâtiment.

Un devis :

- diagnostic et préconisation 9720 € TTC
- chiffrage de deux solutions 4920 € TTC

Total : 14 640 €

III . Désignation de l'entreprise et coût : en cours

Coût total : demande de cofinancement à étudier avec le CHSCT.

